~~La 4e. admise~~

~~La 5e. presente un fait de plus sur les accidens de la vulve imperforée aux filles nubiles~~

3e. obs. ~~elle a été admise comme meritante en c'est celle qui exigeroit des secon des en éclaircissemens. en le Absence de correspondances l'etant absentée de plusieurs séances et le désir de rogner d'avancer le travail de l'academie, j'ay écrit à l'auteur.~~

" vos obs. etc. ont été lues à l'acad. R. de chir. ~~qui ont~~ reçues

~~tout~~ ses remerciemens sur votre attention à lui communiquer des faits interressans. celui qui a pour sujet un abcès dans la capacité du bas ventre a paru merite de votre part quelques éclaircissemens. il n'est pas douteux par votre exposé que le siege primitif du mal n'ait été dans l'hypocondre droit. La nature de la matiere tirée de l'ouverture d'abord verdatre, puis couleur de lie de vin donne des indices qui caracterisent un abcès de foye. mais nous voyons une

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

l'incision faite au coté gauche qui s'etend à 4 travers de
doigt à coté et au dessous de l'ombilic. il ne seroit pas hors
de vraisemblance que le petit lobe du foye malade, et dont
les dimensions excessivement accrües par le gonflement le fai
sant porter jusqu'aux endroits designés. mais on desire savoir la
raison de l'obliquité de l'incision que vous avés faite, et
quels sont les muscles que vous dites avoir coupés haut et bas
pour procurer la libre issue du pus. votre doigt porté dans
le foye n'a pu vous annoncer que le vuide de l'abcés,
et n'étoit pas à propos de porter dans la capacité du bas
ventre, car l'epanchement des matieres dans cette capacité
auroit fait perir le malade,./.

HRC 54 n° 103